DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE EN BRETAGNE

Dernier raccordement au Cap Fréhel

DOSSIER DE PRESSE – VENDREDI 6 NOVEMBRE 2026



Région Bretagne

Cofinancé par l'Union européenne

France Très Haut Débit
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Côtes d'Armor le Département

DINAN AGGLOMÉRATION





© Franck Betermin

Édito

Une maison au bout d'un chemin a autant droit à la fibre qu'un immeuble en ville. C'est une question de justice. Alors, là où les opérateurs privés ne venaient pas, les collectivités bretonnes ont choisi d'être au rendez-vous.

Pendant douze ans, il a fallu surmonter les difficultés pour tenir cette promesse de déploiement de la fibre jusque dans les endroits les plus isolés. Ce chantier colossal a été rendu possible par le travail de milliers d'hommes et de femmes et je veux leur rendre hommage. Car derrière chaque raccordement que nous leur devons, il y a une famille dont le quotidien change ou une entreprise qui peut grandir en restant ici, en Bretagne.

Cette réussite montre ce que notre région peut accomplir quand nous unissons nos forces. Ce réseau public appartient à l'ensemble des Bretonnes et des Bretons. C'est un patrimoine commun dont nous gardons la maîtrise, avec une ambition qui demeure, au-delà des travaux. Celle de permettre à chacune et chacun de vivre toujours mieux, là où il a choisi de s'installer.

Loïg Chesnais-Girard,
Président de la Région Bretagne

La fibre pour toutes et tous en Bretagne : un projet ambitieux devenu réalité

LA FIN DU CHANTIER SYMBOLISÉE AU CAP FRÉHEL

Le vendredi 6 novembre, Loïg Chesnais-Girard, président de la Région Bretagne et du syndicat mixte Mégalis Bretagne, Christian Coail, président du Département des Côtes-d'Armor, Arnaud Lécuyer, président de Dinan Agglomération et Philippe Lohier, maire de Plévenon, procéderont au raccordement à la fibre optique du site emblématique du Cap Fréhel et de son phare , marquant ainsi l'achèvement du déploiement de la fibre sur le réseau public breton. Initié en 2014 par les collectivités bretonnes, l'important chantier de construction du réseau public de fibre optique breton s'achève ainsi avec 4 ans d'avance sur le calendrier initial.

100 % DE LA BRETAGNE FIBRÉE

Offrir à chacun les moyens de vivre, de travailler et d'entreprendre, que l'on habite en ville, dans une zone rurale ou même sur une île… telle était l'ambition du projet de construction du réseau public de fibre optique, porté par les collectivités bretonnes.



Installation de la fibre optique à Mézières-sur-Couesnon, en Ille-et-Vilaine. © Jérôme Sevrette



© Marti Boudier

Sans la construction de ce réseau, seules les zones denses de la région (métropoles de Brest et de Rennes, agglomérations de Lorient, Saint-Brieuc, Quimper, Saint-Malo, Vannes et des villes telles que Morlaix, Douarnenez, Concarneau, Vitré, Fougères, Guingamp et Lannion), raccordées via les opérateurs privés, auraient eu accès à la fibre optique. Soit seulement 10 % du territoire et 40 % de la population bretonne.

Avec le projet Bretagne Très Haut Débit, dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par Mégalis Bretagne, les collectivités bretonnes ont donc fait le choix d'aller là où les opérateurs privés n'allaient pas et de fibrer les 90 % du territoire restant, permettant ainsi de connecter 100 % des Bretonnes et des Bretons à la fibre.

Raccordement sous-marin de la fibre sur l'Île de Bréhat, dans les Côtes d'Armor. © Jérôme Sevrette



1ER RÉSEAU PUBLIC DE FRANCE

Le réseau breton est le premier réseau public de France :

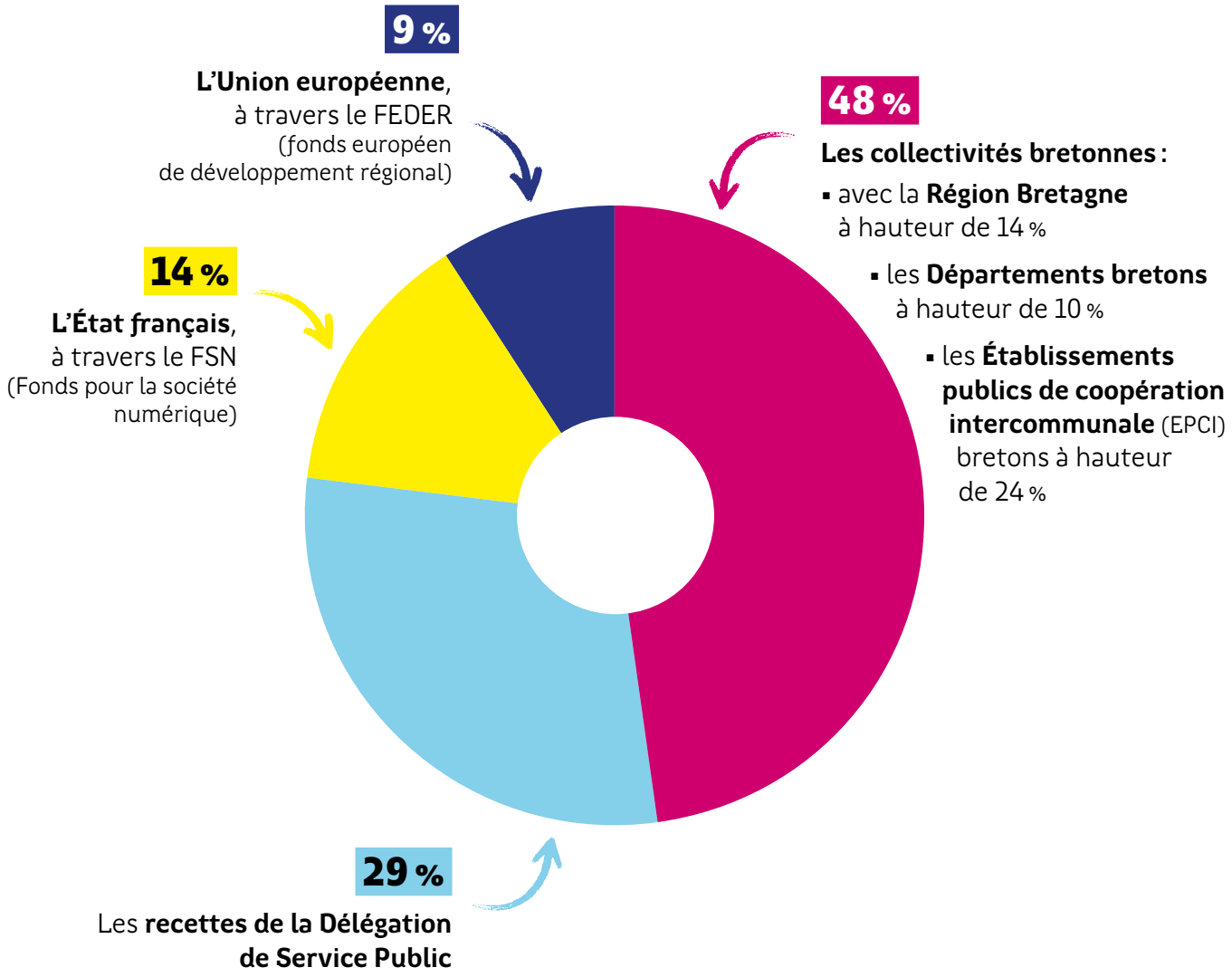
- **En nombre de prises construites :**
avec plus de 1 450 000 foyers et entreprises concernés, il devance le réseau Losange de la Région Grand Est (930 000 prises) et le réseau NATHD de la Région Nouvelle-Aquitaine et ses 760 000 prises.

- **En termes de qualité :**
Dans son dernier observatoire de la qualité des réseaux*, l'ARCEP (le gendarme des télécoms) classe le réseau breton en première position, en raison du faible nombre d'échecs de raccordement, ce qui souligne sa qualité intrinsèque.

*https://www.arcep.fr/cartes-et-donnees/nos-publications-chiffrees/qualite-des-reseaux-ftth/observatoire-de-la-qualite-des-reseaux-en-fibre-optique-les-chiffres-jusqua-mars-2026.html

LE FINANCEMENT

Le projet Bretagne Très Haut Débit, d'un montant global de 1,7 milliard d'euros, est cofinancé par :





LES CHIFFRES CLÉS

+ de 1 450 000

Nombre de foyers et entreprises rendus éligibles à la fibre.

81 695

Nombre de kilomètres de câbles déployés, soit l'équivalent de 2 fois le tour de la Terre.

247

Nombre de nœuds de raccordement optique (NRO) mobilisés.
Un noeud de raccordement optique est le centre névralgique du réseau de fibre optique à l'échelle d'une zone géographique.

3 578

Nombre de sous-répartiteurs optiques (SRO) installés.
Un sous-répartiteur optique est un intermédiaire direct entre le NRO et le logement. Il distribue la fibre vers les habitations, et c'est à cet endroit que les opérateurs installent leur matériel.

5 000

Nombre d'emplois directs et indirects mobilisés pour le projet.

555 709

Nombre d'heures d'insertion professionnelle réalisées entre 2019 et 2026, par des personnes éloignées de l'emploi.

318

Nombre de personnes ayant bénéficié de ces heures d'insertion.



Plus d'infos sur
lafibrepourtous.bzh